Commune de troinex

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 12 octobre 2026 à 20h00

Présent(e)s :

M.	Sabine Latour, Présidente
Mmes	Chloé Berthet, Olivia Manzin, Marie Martin Wyler, Karen Reymond-Dorsay, Conseillères municipales
MM.	Paul Albuquerque, Patrick Amstad, Jérémy Annen, Jean Berthet, Micaël Chanez, Alain Forestier, Gilles Martin, Alexandre Moraga, Yann Tomassi, Alexandre Odier, Jean-Jacques Ronchietto, Roland Rüttimann, Conseillers municipaux
M.	Fabrice Calame, Maire
MM.	Guy Lavorel, Grégoire Odier, Conseillers administratifs
Mme	Nolwenn Bocquet, Secrétaire générale

Excusé-e-s :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communication des Président-e-s de commissions
4. Communications de la Mairie
5. Prestation de serment du Conseiller municipal : Paul Albuquerque
6. Présentation du projet de budget pour 2027
7. Projet de délibérations :

   Délibération D317 : Vote d'un crédit investissement de CHF 128'000 destiné à financer les travaux d'amélioration et d'uniformisation de la signalétique communale (phase 1)

   − Rapport de la commission Durabilité, mobilité et patrimoine naturel (DMB) du 16 septembre 2026

   − Vote de la délibération

   Délibération D318 : Vote d'un crédit budgétaire 2026 supplémentaire de CHF 3'777'260.16 permettant de procéder à un amortissement complémentaire sur le pavillon scolaire provisoire

   − Rapport de la commission Finances, Sécurité et Règlements (FSR) du 30 septembre 2026

   − Vote de la délibération

   Délibération D319 : Vote d'un crédit d'engagement de CHF 355'000.- destiné à financer les frais d'organisation d'un concours d'architecture pour les logements

au cœur du village

− Rapport de la commission Aménagement du territoire, travaux et bâtiments (ATB) du 23 septembre 2026

− Vote de la délibération

8. Motion : M47 « Pour la création d'une Fondation Immobilière Municipale » déposée par les groupes Les vert.e.s et Les socialistes

   − Rapport de la commission Finances, Sécurité et Règlements (FSR) du 7 septembre 2026

   − Vote des amendements proposés

9. Propositions individuelles et questions

***Mme Sabine Latour**, ci-après « **la Présidente** », ouvre la séance à 20h00 et salue l'assemblée, avant de donner lecture de l'ordre du jour.*

M. Forestier propose de mettre le point 5 en deuxième, car il semblerait logique d'assermenter M. Albuquerque avant de commencer la séance. **La Présidente** indique que cette éventualité avait été évoquée au Bureau, et soumet la proposition de M. Forestier au vote.

- La modification étant acceptée à l'unanimité, l'assermentation est déplacée au point 2. Les points suivants sont décalés d'un chiffre.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026

- **Le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention [HP].**

2. Prestation de serment du Conseiller municipal : Paul Albuquerque

La Présidente donne lecture du texte de l'assermentation et invite l'assemblée à se lever.

« Je jure ou promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge et de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

M. Albuquerque déclare « je le promets » et est accueilli par une salve d'applaudissements.

La Présidente donne lecture des lettres de démission de Mmes Chloé Berthet et Marie Martin-Wyler, adressées au service des votations et élections et qui se trouvent avoir le même texte, au mot près. Il est donc reproduit ici une seule fois.

Madame, Monsieur,

Je suis au regret de vous annoncer ma démission du Conseil municipal de la commune de Troinex avec effet au 31 octobre 2026.

Je vous remercie par avance de votre confirmation de la bonne réception de ce courrier et vous adresse mes cordiales salutations.

3. Communications du Bureau

La Présidente indique que le Bureau n'a pas de communications.

4. Communications des Président-e-s de commissions

Commission sociale, culture, jeunesse et sports

M. Rüttimann rapporte que la commission s'est réunie le lundi 31 août. Le président et le vice-président de l'Amicale des sapeurs-pompiers ont été reçus. Ils ont présenté le fonctionnement de leur association, composée de 30 membres, ainsi que leur engagement bénévole lors des manifestations communales, notamment les promotions scolaires et la fête du 1er août. Leur travail et leur contribution à la vie communale ont été salués. La commission a ensuite abordé la question des subventions communales. Les critères d'attribution ont été présentés, avec une volonté de privilégier les associations locales, de diversifier les soutiens et de garantir une répartition plus équitable et transparente. La séance du 26 septembre a vu deux associations se présenter, premièrement Troin'Extra par sa présidente, qui représente 21 membres actives. Ses activités comprennent la confection de pâtisseries et couronnes de l'Avent, et le repas de Noël des aînés.

L'engagement a été chaleureusement salué par la commission. Ensuite, la Jeunesse de Troinex représenté par son vice-président et son trésorier. Ils ont présenté le fonctionnement de l'association et ses différentes manifestations, notamment le Bal de la Jeunesse qui a eu lieu le weekend dernier, les soirées fondue, le tournoi de l'Agorespace et les actions environnementales. L'association souhaite renforcer la participation des jeunes à la vie communale. La commission a vivement remercié les membres pour leur engagement.

Commission finances sécurité, règlements

M. Annen indique que la commission s'est réunie à deux reprises, le 7 septembre en présence de la directrice de l'EMS de Drize qui en a présenté les comptes. L'établissement se porte bien, et les informations ont été reçues avec satisfaction. Le règlement du Conseil des Anciennes et Anciens de Troinex a été approuvé, et les amendements de la motion M47 de la fondation immobilière ont été débattus. Le 30 septembre, une présentation de la projection des effectifs du personnel jusqu'en 2032 a été donnée, un travail important effectué par l'administration pour montrer l'évolution des effectifs au regard notamment des autres communes. Enfin, l'amortissement complémentaire à voter ce soir lors de la délibération en lien a été étudié.

Commission durabilité, mobilité et patrimoine naturel

M. Berthet indique que la séance du 16 septembre a porté sur la signalétique sur le territoire, qui sera abordée lors de la délibération en lien. Le sujet de la voiture Mobilty, autrefois présente puis abandonnée, a aussi été discuté. Son opportunité et sa location éventuelle ont été débattues. La commission a voté à l'unanimité moins une voix pour le projet, et à l'unanimité pour le grand modèle. Le projet sera inscrit au budget 2027 sous réserve de l'approbation de la commission des finances.

5. Communications de la Mairie

Communications de M. Fabrice Calame, Conseiller administratif :

Brochure mobilité

Une brochure de sensibilisation sur la mobilité aux alentours de l'école, à l'attention des parents et des enfants est en cours de finition. Elle sera distribuée à la rentrée des vacances d'automne, et comportera entre autres un jeu pour les enfants qui leur permettra de récupérer une surprise à la Mairie. Il s'agit d'une réponse aux demandes de parents et la PM de remettre le sujet au cœur des préoccupations.

Site internet

La refonte du site internet sera présentée ce mercredi en commission, avec un délai pour prendre en compte les dernières remarques, et une mise en ligne avant la fin de l'année.

Troi'Flash

Le Troi'Flash est un dépliant qui sera distribué chaque mois aux habitantes et habitants afin de donner un aperçu de la vie communale. Ce nouveau format permet de réduire considérablement le nombre de flyers envoyés par la commune, et s'inscrit dans la réorganisation du magazine Troi'Mag qui sera réadapté en janvier 2027. Le sujet sera également abordé en commission mercredi.

Engagement

La Mairie a engagé fin septembre un stagiaire en communication, M. Vadim Rohrbach, qui travaille activement à la dynamisation des réseaux sociaux, de même qu'à la préparation de supports qui permettent d'être plus autonome par rapport aux travaux confiés aux agences externes. Les nouvelles vidéos parues sur le site sont notamment le fruit du travail de M. Rorhbach, qui a été accueilli avec grand plaisir.

Communications de M. Guy Lavorel, Maire :

Projet de logements au cœur du village.

M. Lavorel donne lecture d'une communication écrite.

Donnant suite à la séance informative du 8 courant, présentant l'ensemble des projets de la commune en cours au cœur du village, leur état d'avancement et les échéances prochaines, l'atelier participatif du 27 octobre sera consacré à trois thématiques, à savoir :

- *Identité constructive et intégration au site*
- *Qualité d'habitat et vivre-ensemble*
- *Paysage et aménagements extérieurs*

M. Lavorel avance qu'au fond, la question posée aux habitants de la commune est de savoir ce que « bien construire » veut dire. Il espère une belle participation citoyenne, et que les échanges seront constructifs.

Communications de M. Grégoire Odier, Conseiller municipal

Banquet de Noël des aînés

La date prévue a été déplacée pour accommoder le Noël de l'école, qui aura lieu le mardi 15 décembre en soirée. Le repas des aînés suivra le jeudi 17 à midi, et l'apéritif pour l'ensemble de la population le vendredi 18.

Tournoi de l'Agroespace

La manifestation s'est très bien déroulée, le comité est fort satisfait de cette 4e édition qui a réuni 20 équipes de pétanque et 20 de football, soit environ 130 athlètes en plus des 200 à 250 spectatrices et spectateurs.

Troinex Livres

La manifestation organisée par le comité de la Ferme Rosset en collaboration avec la bibliothèque de Troinex et la fondation Malbine s'est tenue le samedi 12 et le dimanche 13 septembre. Bien qu'elle fut tenue en même temps que les Journées du patrimoine, durant le Jeûne genevois, 200 personnes se sont déplacées pour venir à la rencontre d'auteurs.

Journée à pied à l'école

La Journée a pris place le vendredi 18 septembre et a vu la création d'une 2e ligne Pédibus au départ de Champ-Carré. À l'arrivée, après un discours de M. le Maire, des cafés, jus de pomme et petits pains ont fait le bonheur des petits et des grands.

Soirée ciel

Vendredi 18, une septantaine de personnes ont observé le soleil et la lune, puis le coucher de Vénus, et le lever de Saturne et Neptune, dans le cadre d'une soirée organisée conjointement avec l'Association astronomique de Genève. Un remerciement est adressé aux TSHM qui ont préparé la collation dans le cadre des stages XP.

Repas des aînés

Environ 80 aînés ont participé au repas tenu dans la salle Moillebin le 23 septembre, qui a été préparé par M. Jacques Magnanat et Mme Isabelle Ronchietto, et servi par 6 jeunes du cycle de Drize.

Apéritif d'automne

Une centaine de personnes étaient présentes au parc Colchiques le 25 septembre.

Vide-greniers

Le vide-greniers a été organisé par l'APE dans la cour de l'école le samedi 26 septembre de 9h00 à 13h00.

Assemblage'S

La manifestation a rencontré un beau succès du jeudi 1er octobre au dimanche 4 octobre.

Démo-Crazy

Une trentaine de jeunes ont participé à la soirée du 9 octobre organisée par les TSHM et la commune. Ils ont voté sur des idées comme les brumisateurs à la zone sportive et une vogue à Troinex.

Bal de la Jeunesse

La manifestation s'est tenue le samedi 10 octobre dans une belle ambiance, précédée d'une raclette qui a rencontré un franc succès.

Manifestations à venir

- Oktoberfest 15 octobre
- Halloween 31 octobre
- Repas des aînés 4 novembre
- Troc'Vente 7 novembre
- Soirée de la commune 20 novembre

6. Présentation du projet de budget pour 2027

M. Lavorel indique que le total des revenus s'élève à CHF 15'008'848.-, et le total des charges à 14'984'670.-, pour un résultat net de CHF 24'718.-. L'écart entre les budgets 2026 et 2027 est d'environ CHF 250'000.- de moins. Il donne ensuite lecture de la présentation du projet de budget 2027.

Bien que nos recettes fiscales augmentent grâce à l'intégration des nouveaux habitants du Parc des Crêts (voir ci-après), nous constatons une légère baisse globale des revenus. Ceci s'explique essentiellement par une diminution importante de la contribution de la péréquation financière intercommunale (PFI) que nous allons recevoir en 2027, en comparaison avec la contribution 2026, soit une baisse de CHF 1,4 million.

Afin de conserver un budget équilibré, et tout en contrôlant nos dépenses par ailleurs, nous vous proposons de procéder à un amortissement complémentaire du pavillon scolaire provisoire dans nos comptes 2026. Cette écriture comptable permet d'amortir un montant unique de CHF 3'777'260.- en 2026 et de libérer les exercices 2027 et suivants d'une charge annuelle d'amortissement de CHF 539'609.-.

Grâce à cette charge d'amortissement en moins dans le budget 2027 - et malgré l'augmentation de certaines dépenses pour lesquels nous n'avons pas de marge de manœuvre, comme les contributions versées au GIAP (parascolaire) et au GSIS (sécurité incendie) - nous avons pu inscrire au budget 2027, comme demandé par le Conseil municipal, une ligne budgétaire de CHF 50'000.- pour pallier les premières mesures de lutte contre les îlots de chaleur. Ce budget nous permettra également de procéder aux études et réflexions nécessaires pour des aménagements plus importants, qui nécessiteront, le cas échéant, un crédit d'engagement.

Nous pouvons également poursuivre les améliorations énergétiques et sécuritaires dans nos bâtiments et assurer une continuité de nos prestations en faveur des habitants.

L'augmentation de la population ainsi que l'augmentation des prestations nécessaires à la bonne marche de notre administration nécessitent une légère augmentation de postes équivalents plein temps. Ainsi, nos charges de personnel augmentent globalement d'environ CHF 170'000 par rapport à 2026.

Évolution des revenus fiscaux

Les revenus fiscaux budgétés en 2027, représentant près de 73% des recettes globales, en comparaison avec le budget 2026 et les comptes 2025 se présentent ainsi :

	Projet Budget 2027	*Budget 2026*	*Écarts 2027-2026*	*Comptes 2025*
Revenus fiscaux :	*10'896'500.-*	*9'734'000.-*	*1'162'500.-*	*9'917'587.-*
Personnes physiques :	*10'088'000.-*	*9'168'000.-*	*920'000.-*	*8'885'606.-*
Personnes Morales :	*808'500.-*	*566'000.-*	*242'500.-*	*1'031'981.-*

Les prévisions fiscales du Département des finances (DF) sont en hausse, malgré l'effet de la baisse d'impôts votée en 2024, car elles tiennent compte des premiers contribuables arrivés au Parc des Crêts en 2024.
Selon le DF, les arrivées 2024 représentent 281 nouveaux contribuables qui ont généré environ CHF 1'200'000 d'entrées fiscales supplémentaires en 2024.

Les prévisions fiscales 2027 du DF ne comprennent pas encore les nouveaux contribuables arrivés en 2025, c'est pourquoi nous avons encore majoré les estimations du DF du montant estimé pour ces nouveaux habitants dans notre budget 2027.

Le DF a également actualisé ses estimations des recettes fiscales 2026, ainsi que des correctifs d'estimations des années 2024 et 2025, ce qui nous conforte dans notre raisonnement budgétaire.

En effet, les recettes fiscales qui seront enregistrées dans nos comptes 2026 sur la base des dernières estimations reçues seront pratiquement en ligne avec les recettes inscrites au budget 2026.

Plan des investissements

Pour rappel, le plan des investissements vous est présenté pour vous informer sur les intentions de développement de la commune. Il n'est pas soumis au vote du Conseil municipal et il ne constitue pas une autorisation de dépense. Chaque nouveau projet devra faire l'objet, de manière individuelle, d'une demande de crédit d'investissement et obtenir votre approbation.

En 2027, nous prévoyons des investissements bruts du patrimoine administratif pour un total de CHF 5'144'500 (2026 : CHF 4'651'700). Ils sont liés pour la plupart à des projets ou études déjà en cours.

Le projet de budget de fonctionnement 2027 et le plan des investissements seront examinés dans leurs versions détaillées par la commission des finances le mercredi 28 octobre prochain à 18h30.

7. Projets de délibération

- **Délibération D317 : Vote d'un crédit investissement de CHF 128'000 destiné à financer les travaux d'amélioration et d'uniformisation de la signalétique communale (phase 1)**

Mme Reymond-Dorsay donne lecture de son rapport. Il est reproduit ici tel que transmis et lu.

Recommandations

*Ici, **notons** que seules certaines et non toutes sont répertoriées dont par exemple :*

***La Poste** : plus à jour*

***Le Centre sportif, Ecole** : indications insuffisantes*

***Panneaux directionnels** trop nombreux*

***Cumul d'information** : par endroits*

***Ligne graphique et logo** : obsolète*

***Supports** : certains en mauvais état.*

***Signalétique de l'École** : Difficile de s'orienter dans les préaux et de trouver l'entrée principale de l'école.*

***L'accès à la salle Dusonchet et au local de vote** ne sont pas visibles.*

***Histoire et patrimoine** : réduire le nombre de panneaux*

***Concluons** que le **graphisme** devrait être mis au goût du jour, qu'un **entretien** est à prévoir, qu'il faudrait rationnaliser les **Panneaux directionnels**, **réviser les emplacements** en tenant compte des nouveaux cheminements souhaités par la commune, et anticiper les futurs aménagements.*

Avant-projet

***Public cible** — Les habitant·es de la commune, ancien·ne·s ou nouvellement arrivé·es — Les participants aux événements culturels- Les visiteur·ses extérieur·es à la commune*

***Pensons à** : Renseigner et guider les usager·ères vers les infrastructures communales — Soutenir l'attractivité des lieux de destination, valoriser le patrimoine, et définir les itinéraires.*

Définition d'un calendrier des priorités, d'un phasage et d'un budget.

Signalétique communale principale de Troinex :

Passons de la Mairie à l'Ecole puis de la Salle Dusonchet, à celles des Fêtes et de Moillebin sans oublier le restaurant scolaire, la salle de sport et le cimetière. A l'avenir, il y aura la Zone sportive et son centre, la Ferme de la Culture avec sa bibliothèque, son espace expo, sa salle de spectacle et son café.

***Signalétique directionnelle secondaire** : École, Parc Colchique, Parc Malbine, Parc de la Drize, Signalétique routière : Parking communal (existant) Parking auberge communale (problématique car on ne sait pas à quelle auberge se référer (La Chaumière, Aux Terrasses de Troinex)*

Budgets estimatifs pour les trois phases

Récapitulons :

PHASE 01** : 2026-2027 **Signalétique directionnelle principale

Identification des bâtiments, suppression des anciens supports.

***Signalétique directionnelle secondaire** (recherches et prototypes) Règlements places de jeux, signalétique extérieure école, signalétique extérieure salle des fêtes, écopoints*

Budget 112.000.- CHF

***PHASE 02** : 2027-2028 **Panneaux directionnels secondaires** Patrimoine vitrines d'informations officielles, vitrines d'informations culturelles sur le plan communal*

***Budget 16.000.-CHF** (2 x 8.000.-CHF)*

***PHASE 03** : En attente du Label vert.*

*Le devis estimatif pour les phases 1 et 2 est de **128.000.-CHF***

Par 4 voix pour et 1 abstention, le crédit de réalisation de la phase 1 et d'étude de la phase 2 du projet de signalétique, pour un montant de CHF 128'000.- est approuvé et vous recommandons de faire de même.

M. Rüttimann indique que lors de la commission, la moitié des membres étaient absents. Il s'est lui-même abstenu sur le vote du projet et fera de même ce soir car il estime ne pas avoir les informations nécessaires pour se prononcer.

La Présidente donne lecture de la délibération.

D 317 - VOTE D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 128'000.-
DESTINE A FINANCER LES TRAVAUX D'AMELIORATION ET
D'UNIFORMISATION DE LA SIGNALETIQUE COMMUNALE (Phase 1)

- vu l'analyse et les recommandations présentées par Mme Séverine Mailler-Communication visuelle - concernant l'état des lieux et le projet de réalisation de la phase 1,
- vu l'estimation du coût des travaux qui s'élève à CHF 128'000.- TTC,
- vu le rapport de la commission Durabilité, mobilité et patrimoine naturel du 16 septembre 2026,

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide par 14 voix pour et 1 abstention [HP],

1. D'approuver la réalisation de la première phase des travaux d'amélioration et d'uniformisation de la signalétique communale
2. D'ouvrir un crédit d'engagement de CHF 128'000.- destiné à financer ces travaux.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir cette dépense de CHF 128'000 au moyen de 10 annuités, sous la rubrique 61.33, dès la première année d'utilisation du bien prévue pour 2028.

- **Délibération D318 : Vote d'un crédit budgétaire 2026 supplémentaire de CHF 3'777'260.16 permettant de procéder à un amortissement complémentaire sur le pavillon scolaire provisoire**

M. Rüttimann donne lecture de son rapport.

La commission Finances, Sécurité et Règlements (FSR) s'est réunie le 30 septembre 2026 afin d'examiner la proposition de la Mairie visant à procéder à un amortissement complémentaire du pavillon scolaire provisoire.

Le coût net de construction du pavillon scolaire provisoire s'élève à CHF 5'398'420.–. Après prise en compte des amortissements déjà comptabilisés, pour un montant de CHF 1'621'160.–, la valeur résiduelle inscrite au bilan s'élève à CHF 3'777'260.

La proposition consiste à amortir intégralement cette valeur résiduelle en 2026. Cette opération entraînera ainsi une charge extraordinaire de CHF 3'777'260 en 2026, mais permettra, dès 2027, de diminuer les charges budgétaires annuelles de CHF 539'609, correspondant à la charge d'amortissement annuelle qui aurait dû être supportée durant les sept prochaines années.

L'objectif de cette opération est d'améliorer la capacité budgétaire de la Commune pour les prochains exercices et de lui permettre d'absorber plus facilement de nouvelles charges d'amortissements liées aux investissements futurs. La situation financière permet d'envisager cette opération, les résultats cumulés au bilan s'élevant à CHF 57,3 millions.

Il a également été indiqué que les correctifs des projections fiscales 2026 du Département des finances sont en ligne avec le budget.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des amortissements complémentaires réalisés précédemment par la Commune, avec pour objectif d'alléger les charges d'amortissement des exercices futurs et de préserver la capacité financière nécessaire aux nouveaux investissements.

Vote de la commission

À l'issue des discussions, la commission Finances, Sécurité et Règlements a accepté à l'unanimité la proposition d'amortissement complémentaire du pavillon scolaire provisoire et l'ouverture du crédit budgétaire supplémentaire correspondant.

La commission Finances, Sécurité et Règlements vous invite dès lors à voter le crédit budgétaire supplémentaire 2026 de CHF 3'777'260 permettant de procéder à un amortissement complémentaire sur le pavillon scolaire provisoire.

La Présidente donne lecture de la délibération.

D318 - VOTE D'UN CREDIT BUDGETAIRE 2026 SUPPLEMENTAIRE DE CHF 3'777'260.16 PERMETTANT DE PROCEDER A UN AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE PAVILLON SCOLAIRE PROVISOIRE

- vu les projets d'investissements en cours sur la commune et les nouvelles charges d'amortissements importantes à venir,
- vu la nécessité d'améliorer notre capacité à absorber ces nouvelles charges d'amortissements,
- vu le rapport de la commission Finances, sécurité et règlement du 30 septembre 2026,

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Décide à 15 voix pour, soit à l'unanimité,

1. De procéder à l'amortissement complémentaire sur le pavillon scolaire provisoire pour un montant total de CHF 3'777'260.16 correspondant à la valeur nette résiduelle au bilan après l'amortissement ordinaire 2026
2. De comptabiliser cet amortissement complémentaire dans le compte de résultats 2026 sous la rubrique 383 « amortissement complémentaire du patrimoine administratif ».
3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2026 de CHF 3'777'260.16.
4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

- **Délibération D319 : Vote d'un crédit d'engagement de CHF 355'000.- destiné à financer les frais d'organisation d'un concours d'architecture pour les logements au cœur du village**

M. Lavorel indique que le montant de l'objet peut paraître élevé, mais le concours d'architectes est à la fois un gage de qualité et une obligation légale d'ouverture au marché public pour les projets à partir d'un certain montant.

M. Tomassi donne lecture de son rapport de la commission ATB.

1) Rappel du dossier présenté

La commission a pris connaissance de la présentation relative au Concours des Logements au cœur du village, avec notamment :

- *L'état de la procédure (calendrier et étapes : études, rédaction, règlement/cahier des charges, constitution du jury, phases de sélection puis de concours, etc.).*

- *Le contenu du programme du concours, incluant les objectifs par thématiques (identité villageoise, intégration au site, qualité d'habiter, climat/paysage/biodiversité, sobriété constructive et transition écologique, performances énergétiques et confort, maîtrise économique et pérennité).*

- *Les éléments liés au périmètre du concours, ainsi que les réflexions en cours (notamment sur la mobilité et la capacité de stationnement).*

- *La démarche participative (séances publiques prévues : information et contextualisation, puis atelier participatif pour enrichir le cahier des charges).*

2) Délibération et recommandation

Sur la base des éléments présentés, la commission considère que le cadre du concours est suffisamment défini pour permettre le lancement de la procédure dans de bonnes conditions, conformément au calendrier et aux exigences attendues.

3) Vote du crédit d'organisation et adresse au Conseil municipal

À l'unanimité, la commission recommande au Conseil municipal d'approuver le solde du crédit d'organisation, soit CHF 355'000 CHF, afin de permettre le lancement du concours de logements.

La Présidente donne lecture de la délibération.

D319 - VOTE D'UN CREDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 355'000.- DESTINE A FINANCER LES FRAIS D'ORGANISATION D'UN CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR DES LOGEMENTS AU CŒUR DU VILLAGE

- vu le projet de la commune de construction d'immeubles au centre du village,

- vu le crédit d'engagement de CHF 140'000 voté le 18 septembre 2023 pour l'étude du projet d'architecte pour la construction d'immeubles au centre du village,
- vu l'offre d'honoraires et de prestations du bureau 3BM3 Atelier d'architecture pour l'organisation d'un concours d'architecture en deux phases, qui permettra le choix d'un projet et d'un mandataire,
- vu le rapport de la commission Aménagement du territoire, travaux et bâtiments du 23 septembre 2026,

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
Sur proposition du Conseil administratif,
LE CONSEIL MUNICIPAL
Décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité,

1. D'approuver l'organisation d'un concours d'architecture pour des logements au cœur du village.
2. D'ouvrir un crédit d'engagement de CHF 355'000.- destiné à financer le coût de cette procédure. Cette somme sera prélevée sur un des comptes de liquidités de la Commune de Troinex.
2. De comptabiliser la dépense prévue à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine financier.
3. En cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude sera intégré au crédit principal, qui sera voté ultérieurement.
4. En cas de non-réalisation du projet, ce crédit d'étude sera amorti au moyen d'une annuité, dès l'année de son abandon.

8. Motion : M47 « Pour la création d'une Fondation Immobilière Municipale » déposée par les groupes les Vert.e.s et les Socialistes

M. Martin donne lecture de son rapport de la commission FSR.

Objet

La commission s'est réunie le 17 juin et le 7 septembre 2026, afin de poursuivre le traitement de la motion M47, relative à la création d'une fondation immobilière municipale. Les travaux ont principalement porté sur la définition du périmètre de la motion, ainsi que sur la méthode permettant d'évaluer objectivement les différents modèles de gouvernance du patrimoine immobilier communal.

Déroulement des travaux

En préambule, la commission a rappelé que son objectif n'était pas de se prononcer immédiatement sur la création d'une fondation immobilière, mais d'examiner les différentes possibilités d'organisation de la gestion du patrimoine immobilier communal et de déterminer, si une fondation constitue ou non la solution la plus adaptée.

Il a également été rappelé que la motion, bien qu'orientée initialement vers la création d'une fondation immobilière, pouvait être examinée dans une perspective plus large, afin d'étudier d'autres modèles de gouvernance susceptibles de répondre aux objectifs poursuivis.

Une présentation par l'administration, a permis d'exposer le fonctionnement général des fondations immobilières de droit public, leur cadre légal, leurs modalités de gouvernance ainsi que leurs principaux avantages et inconvénients.

Principaux éléments ressortis des discussions

Les échanges ont mis en évidence que les fondations immobilières peuvent présenter plusieurs avantages, notamment une gestion spécialisée, une plus grande continuité dans le développement du patrimoine, une autonomie accrue et une réduction de la charge administrative pour la commune.

À l'inverse, plusieurs points de vigilance ont également été relevés, en particulier les coûts de fonctionnement d'une telle structure, les conséquences financières liées au transfert du patrimoine, les limites introduites par la législation concernant la redistribution des bénéfices, ainsi que les questions de gouvernance et de contrôle par les autorités communales.

La commission a également souligné que le développement attendu du parc immobilier communal, justifie une réflexion plus globale sur les outils de gestion disponibles. Plusieurs commissaires ont estimé qu'il convenait d'examiner non seulement le modèle de la fondation immobilière, mais également d'autres formes d'organisation permettant d'améliorer la gouvernance, la transparence, l'efficience administrative et la conduite des projets immobiliers.

Au terme des échanges, il est apparu que les informations actuellement disponibles ne permettent pas de se prononcer de manière suffisamment éclairée sur le modèle le plus approprié.

Suite des travaux

La commission a dès lors privilégié une démarche consistant à approfondir l'analyse avant toute prise de position. Dans cette perspective, elle souhaite que soient notamment réalisés :

- *une analyse comparative des différents modèles de gestion du patrimoine immobilier communal, comprenant leurs avantages, leurs risques et leurs incidences financières et organisationnelles ;*
- *l'audition d'experts ainsi que de représentants de structures comparables ;*
- *la mise à disposition de documents de référence, notamment des exemples de statuts et de modèles de gouvernance appliqués dans d'autres communes.*

La commission estime que ces éléments permettront de disposer d'une base objective avant de se déterminer sur l'évolution de la gouvernance du patrimoine immobilier communal.

Proposition au Conseil municipal

La commission propose au Conseil municipal de modifier le périmètre de la motion M47, afin que celle-ci ne soit plus limitée à la seule création d'une fondation immobilière, mais qu'elle mandate le Conseil administratif pour :

- *organiser l'audition d'experts et, le cas échéant, de représentants de fondations immobilières comparables.*
- *fournir à la commission les documents utiles à son analyse ;*
- *mandater une étude portant sur les risques, les opportunités et les incidences des différents modèles de gestion d'un parc immobilier communal.*

- *présenter les résultats de cette analyse à la commission afin qu'elle puisse poursuivre ses travaux et formuler une recommandation motivée au Conseil municipal.*

La commission considère qu'une telle démarche permettra au Conseil municipal, de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires avant de se prononcer sur le modèle de gouvernance le plus adapté au développement futur du patrimoine immobilier communal.

Vote

- **Par 16 voix pour, soit à l'unanimité, les amendements de la motion M47 sont acceptés.**

9. Propositions individuelles et questions

Vitrail du Bicentenaire

Mme Reymond-Dorsay fait un retour en arrière sur le Bicentenaire de la commune, chapeauté par M. Lavorel. Beaucoup d'idées avaient été soulevées, mais une qui s'est dégagée est d'avoir un élément qui perdure au-delà de la célébration sous la forme du vitrail extérieur qui représente toutes les étoiles présentes le jour où Genève a rejoint la Confédération. Mme Françoise Bolli avait gagné le concours. Son œuvre s'appelle In Situ, et reste un point de rencontre et d'intérêt tant pour les communiers que les passants. Mme Bolli avait déjà réalisé des vitraux pour une chapelle de Veyrier, et vient d'en inaugurer à Chamblon, dans le Canton de Vaud. Ici, pour elle, le chiffre 4 va principalement la guider : les saisons, les éléments, les points cardinaux, mais aussi les Évangiles, sont représentés de diverses façons sur les vitraux. Elle dit : « Le chiffre 4 renvoie entre outre au carré, à la complétude et à la totalité du monde ». **Mme Reymond-Dorsay** déclare que la commune peut être fière d'avoir choisi cette artiste, la preuve étant que, tant d'années plus tard, son œuvre se poursuit.

La Présidente conclut avec facétie qu'elle a dû prendre de la valeur, au bénéfice de la commune.

Démissions

M. Calame rebondit sur les deux lettres de démission lues ce soir, et remercie vivement les personnes qui quittent le CM ce soir, à regret. Il les invite à partager le verre de l'amitié avec l'espoir de les revoir prochainement, dans le public ou autour de la table.

Mmes Berthet et Martin-Wyler sont saluées par une salve d'applaudissements.

M. Berthet tient à remercier personnellement les démissionnaires, qui se sont présentées à sa demande. Elles ont joué le jeu, mais le fait est que l'engagement au CM n'est pas aisé pour des mères de famille occupées. Il salue leur effort et espère aussi les revoir tantôt.

La Présidente commente que les démissions arrivent régulièrement dans les CM et évoque un taux atteignant 25% par législature. Les aléas de la vie font que les engagements ne peuvent pas nécessairement être tenus, mais l'aventure en vaut la peine et la Présidente remercie les démissionnaires de l'avoir tentée.

Assemblage'S

La Présidente rapporte qu'une lettre d'Assemblage'S annonce des changements à la direction. Mme Camille Burgener est notamment devenue directrice. La lettre est à disposition ce soir.

En l'absence d'autres prises de parole et l'ordre du jour étant épuisé, ***la Présidente*** *lève la séance à 21h01.*

Présidente : La Secrétaire :

Sabine Latour Nolwenn Bocquet

Un membre du Conseil municipal :